TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE Établissement Public Territorial de Bassin **Syndicat Mixte** LA NARTUBY de l'Argens DANS LA TRAVERSÉE DE **CHÂTEAUDOUBLE** PRÉVENTION DES **INONDATIONS** UN VASTE PROGRAMME POUR PROTÉGÉR LES ENJEUX ET RESTAURER LA RIVIÈRE

LA NARTUBY, RIVIÈRE MÉDITERRANÉENNE

Le bassin versant de la Nartuby est sous l'influence d'un climat méditerranéen qui se caractérise par un été chaud et sec et un hiver doux et humide. Les précipitations sont généralement orageuses avec des cumuls importants sur une période très courte. Dans ce contexte climatique, depuis plusieurs années,

la rivière connaît des assecs de plus en plus sévères et de plus en plus longs, elle est occasionnellement soumise à des crues violentes.

PRÉVENIR LES INONDATIONS, UNE COMPÉTENCE DU SYNDICAT MIXTE DE L'ARGENS

Le Syndicat Mixte de l'Argens porte un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) à l'échelle du bassin versant de l'Argens.

L'action 34 de ce programme prévoit la réalisation de travaux pour restaurer le bon fonctionnement de la Nartuby et protéger les enjeux présents dans la traversée de la commune de Châteaudouble.



UN PROGRAMME DE TRAVAUX CONCERTÉ ET VALIDÉ PAR TOUS

Le choix du scénario final d'aménagement résulte d'un important travail de concertation avec l'ensemble des partenaires du projet (services de l'État, Agence de l'Eau, OFB, Fédération de pêche, Département, commune de Châteaudouble, propriétaires privés), lors des différentes réunions techniques et de pilotage. Le scénario adopté est celui qui répond au mieux aux objectifs de restauration des fonctionnalités hydrauliques, hydromorphologiques et écologiques de la Nartuby en regroupant les avis de l'ensemble des partenaires et en respectant la faisabilité économique du projet.

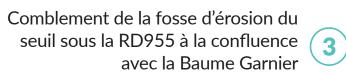
LES GRANDS TRAVAUX

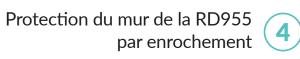
AMÉLIORATION DE LA CONTINUITÉ SÉDIMENTAIRE DU COURS D'EAU

Adaptation de la grille de protection sur le Bivosque en amont de la confluence avec la Nartuby



Création d'une protection du talus de la RD955 par enrochements





Protection du mur de la RD955 par paroi clouée (5)

> Confortement du radier en aval du pont de la RD51 (6)

PROTECTION DES RÉSEAUX PUBLICS

Déplacement des réseaux d'eau potable et d'eaux usées

AMÉLIORATION DE LA MORPHOLOGIE DU **COURS D'EAU ET DE LA CONNECTIVITÉ LATÉRALE**

- Réactivation d'un bras secondaire
- Réactivation de deux bras secondaires
- Suppression des remblais, adoucissement de la berge et végétalisation

PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS

Protection locale des habitations de Pré-Nouveau et du Plan

RÉTABLISSEMENT DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DU COURS D'EAU

Création d'une passe à poisson rustique sous le pont de la RD51







Suppression des remblais, adoucissement de la berge et végétalisation zone du Plan

LES CHIFFRES CLÉS

DE COURS D'EAU

AUGMENTATION D'ENVIRON

DE L'ESPACE DE MOBILITÉ DU COURS D'EAU

PROTECTION DES HABITATIONS POUR UNE CRUE TYPE

JUIN 2010

DE NOUVEAUX RÉSEAUX D'EAU POTABLE EŢ D'EAUX USÉES

DE BERGES RESTAURÉES EN GÉNIE VÉGÉTAL



TRAVAUX

Le calendrier prévisionnel intègre les enjeux environnementaux, il est composé de deux phases:

PHASE 1

dès début 2025



Lancement des travaux de dévoiement des réseaux d'eau potable (AEP) et d'eaux usées (EU)

PHASE 2

à partir de mi-2025



Lancement des travaux de terrassements et de génie

Fin des travaux estimée

De manière à limiter l'impact sur le milieu, les travaux en cours d'eau seront réalisés pendant les périodes d'assec.

Bien que ce tronçon de la réquents, voir continus ces ernières années, l'installation d'un ispositif permettant la montaison ndispensable. En effet, en période de autes eaux, cet aménagement permettra aux individus présents au pied du pont de la RD51 de se réfugier en amont dans des secteurs présentant des

LES MESURES ENVIRONNEMENTALES

Le projet prévoit des mesures spécifiques afin d'éviter, de réduire, ou de compenser (ERC) l'impact potentiel sur la biodiversité avec notamment :

- Un évitement des secteurs à plus fort intérêt écologique,
- L'adaptation du calendrier d'intervention.
- La restauration des berges en pente douce,
- La création d'une passe à poisson,
- La gestion des espèces exotiques et envahissantes (EEE),
- L'utilisation d'espèces locales et adaptées pour la végétalisation des aménagements,
- Le suivi du chantier par un écologue et la sensibilisation du personnel intervenant.

Après application des mesures de prévention et de protection, le projet préservera la richesse de la biodiversité du site en maintenant la population des espèces présentes aujourd'hui.

Cette opération, réalisée par le Syndicat Mixte de l'Argens, est déléguée par la Dracénie Provence Verdon agglomération.

Ces aménagements sont donc en partie financés par la taxe GEMAPI.

Pour plus d'informations : contact@syndicatargens.fr

Tél.: 09 72 45 24 91

www.syndicatargens.fr

